Anglais 2 (partie 2)

UE 35

Enseignant(s) responsable de l'UE : Laurence NOVALET

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	DRU22ANG3
Nombre de crédits ECTS	1 (facteur de pondération)
Volume horaire	13 h (Q1 0 / Q2 13)
Période de l'année	Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Anglais
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
DR22ANG3 Anglais 2 (partie 2)	13	1	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE03** HE. 3. Au terme de sa formation, le bachelier en droit sera capable de rechercher les informations actualisées, coordonnées et utiles à sa mission dans une dimension pluridisciplinaire et par le biais de sources diversifiées et étendues, d'utiliser les outils informatiques ad hoc ; d'accomplir, dans au moins deux langues, des tâches juridiques, de communication, d'organisation et de gestion afin de participer par la maîtrise de la sphère économique et le respect des règles de déontologie au fonctionnement de l'entreprise.
- **RE01** ARES. 1 S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
- **RE01.1** ARES. 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- **RE03.3** ARES. 3.3 Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue.
- **RE05.2** ARES. 5.2 Organiser son travail afin de respecter les délais

Autres connaissances ou compétences prérequises

Anglais 2 (partie 2)

vivement conseillé: anglais 1

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Anglais 2 (partie 2)

Objectifs
atteindre le niveau linguistique B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. - utilisation syntaxique, lexicale et de registre adéquate
Contenu

- Activités d'expression orale et écrite dans un contexte général et/ou juridique

- Activités de compréhension à l’audition et à la lecture de documents généraux ou techniques traitant des domaines du droit.
- Renforcement et mise en pratique des acquis grammaticaux.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Anglais 2 (partie 2)

- Méthode d’enseignement interactive centrée sur l'apprenant nécessitant une présence assidue et une participation/préparation actives au cours.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Anglais 2 (partie 2)

À l'issue du cours de anglais 1, l'étudiant est capable :

- d’utiliser la langue anglaise à un niveau B1 selon le Cadre Européen de Référence approprié aux langues

- d’identifier ses forces et faiblesses et chercher à combler ses lacunes en utilisant un support / outil de travail / méthode de travail appropriée

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : 1. Check your Vocabulary for Law, Liz Greasby, Peter Collin Publishing 2. English Grammar in Use, Raymond Murphy, Cambridge Universiy Press	—	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.			
Juin			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	0 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Examen oral	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	0 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Examen oral	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —